

**Avoir ou être ? Etude des difficultés liées au
choix de l'auxiliaire : les exemples de
« monter » et « passer » en français et en
arabe.**

مقدم البحث

وريدة علي موسي علي الهمالي

عضو هيأة تدريس بقسم اللغة الفرنسية كلية الآداب جامعة بنغازي

E-MAIL

Oureda1@yahoo.fr

Avoir ou être ? Etude des difficultés liées au choix de l'auxiliaire : les exemples de « monter » et « passer » en français et en arabe.

Warida el hamaly, Brigitte Touillet

Résumé

Au cours d'un exercice de production de phrases pour illustrer le sens de quelques verbes de déplacement, des élèves étrangers apprenant le français se sont interrogés et ont interrogé leurs enseignants sur les nuances sémantiques produites par l'utilisation de l'auxiliaire « être » ou de l'auxiliaire « avoir » dans la formation des temps composés.

Décidées à apporter une réponse à cette question, nous avons donc choisi d'étudier 2 verbes de déplacement qui nous semblent concentrer toutes les difficultés : « monter » et « passer ». La confrontation de la norme donnée par les dictionnaires et de l'usage, notamment en littérature, révèle des contradictions dans les règles énoncées, et un usage en évolution, tendant à une simplification. Cependant, l'analyse de quelques énoncés problématiques met en évidence la réalité d'une différence sémantique induite par le choix de l'auxiliaire, qui affecte non seulement le procès, mais dans certains cas, induit une interprétation complètement différente de l'énoncé lui-même. La traduction en arabe de quelques-uns de ces énoncés permettra d'illustrer les difficultés liées au choix de l'auxiliaire pour des étrangers apprenant le français tout en mettant en évidence la nécessité d'une norme facilitant l'apprentissage et les risques d'incompréhension ou de contre-sens liés à une trop grande implication.

Avoir ou être ? Etude des difficultés liées au choix de l'auxiliaire : les exemples de « monter » et « passer » en français et en arabe.

Mots –clés : *Auxiliaires – temps composés– transitif/intransitif — inaccusatif – arabe – accompli–*

Some young french learners, who had to produce sentences including motion verbs asked their teacher about the difference of meaning according to the auxiliary chosen to form french past times. They didn't agree with their teacher's explanation based on the syntactic construction of the verb. They ensured that using 2 different auxiliaries provides a difference of meaning. Trying to answer their question, we chosed to study 2 motion verbs which seems particularly difficult : "monter" and "passer". We noticed some contradictions between the rules given by different dictionnaries and applied by classic french writers, and other contradictions between the rule taught to native speakers at school and their practice. We also noticed an evolution towards a simplification of the choice of the auxiliary. But the analysis of some problematic statements showed that the meaning of the auxiliary may affect the meaning of the process, and even the meaning of the whole statement . Translating these statesments into arabian language makes obvious how difficult it is for a french-learning student to disambiguate them. So, if it seems necessary to agree on a clear rule to facilitate the learning, it may also prevent the learner to understand the meaning of the statement and create misinterpretation.

Key words : Auxiliaries, past –formed times, transitive/intransitive verbs, inaccusative verbs, arabian language, arabian past time.

ملخص

تتقسم الأزمنة في اللغة الفرنسية إلى أزمنة بسيطة وأزمنة مركبة. الأزمنة البسيطة هي تلك الأزمنة التي لا تحتاج إلى فعل مساعد أما الأزمنة المركبة فهي التي تحتاج إلى أحد الفعلين المساعدين Avoir، Etre الكينونة و الملكية.

يرتكز موضوع بحثنا على كيفية اختيار أحد هذين الفعلين في الأزمنة المركبة. و القاعدة العامة هي أن فعل الملكية يستعمل في الغالب مع تلك الأفعال التي تقبل مفعولا به مباشراً ، وأما الأفعال التي لا يصح معها استعمال المفعول به المباشر فهي في الغالب مع فعل الكينونة إلا أن هناك استعمالات بحسب هذه الدراسة تخالف هذه القاعدة وخاصة مع الفعلين اللذين أخذناهما بصفتهما نموذجاً وهي فعل يصعد ، وفعل يمر وهو موضوع بحثنا هذا لأن متعلمي اللغة الفرنسية من الأجانب غير الناطقين بها يجدون صعوبة في فهم هذه التركيب .

واللغة كما نعلم جميعاً تتأثر بعامل الزمن فهناك كلمات وعبارات تندثر وعبارات وكلمات أخرى تستجد لأن اللغة تتأثر بعامل الزمن وأيضاً بالفئة العمرية والثقافية والوضع الاجتماعي للفرد .
الكلمات المفتاحية : الأفعال المساعدة، الأزمنة المركبة، الفعل اللازم والمتعدي، اللغة العربية، صيغة الماضي في اللغة العربية.

Avoir ou être ? Etude des difficultés liées au choix de l'auxiliaire : les exemples de « monter » et « passer » en français et en arabe.

1. Introduction :

A l'origine de notre étude se trouve le constat d'une réelle difficulté pour les étrangers qui apprennent le français à maîtriser notre système temporel, et en particulier la formation des temps composés de l'indicatif. En effet, beaucoup de langues n'ont pas de temps composés ou bien ceux-ci n'ont pas la même valeur aspectuelle et les mêmes emplois que les temps français.

En règle générale, les temps composés se forment avec l'auxiliaire « *avoir* », conjugué à un temps simple, auquel on ajoute le participe passé du verbe. Cependant, pour 13 verbes et leurs dérivés, on utilise l'auxiliaire « *être* ». Ces 13 verbes peuvent être considérés comme des verbes de déplacement. Ils comprennent 5 paires opposées par leur polarité (initiale ou finale) (On appelle verbes à polarité initiale (sortir) ceux dans lesquels le déplacement prend implicitement le site (localisation spatiale) pour origine, verbes polarité finale (entrer) ceux dans lequel le site constitue la destination, et verbes à polarité médiane ceux pour lesquels le site constitue le lieu traversé ou parcouru pendant le déplacement. (Borillo 1998, cité par Garcia-Debanc)

Dans cette optique, on considérera ici « naître » et « mourir » comme des verbes téliques indiquant un déplacement d'une polarité (la vie) à une autre (la mort). Cependant, la justification du choix de l'auxiliaire « être » pour conjuguer ces 2 verbes tient aussi comme nous le verrons au sémantisme propre de « être », qui indique le résultat d'une action.

: « *entrer/sortir, arriver/partir, aller/venir, monter/descendre, naître/mourir* », et 3 verbes sans antonymes : « *retourner* » (quasi synonyme en

construction intransitive du dérivé de « *venir* » : « *revenir* »), « *passer* », verbe canonique de polarité médiane et « *rester* », seul verbe à désigner un état et non un mouvement.

Parmi ces exceptions, 3 verbes admettent les 2 auxiliaires, y compris en construction intransitive :

« *monter/descendre* » et « *passer* ». Nous avons choisi de nous attacher à l'examen d'occurrences de « *monter* » et « *passer* ». Nous développerons les raisons de ce choix et présenterons les corpus dans la seconde partie de notre article.

Il conviendra ensuite d'étudier les corpus et de s'interroger à la lumière des règles données par les dictionnaires sur les différences sémantiques induites ou non par le choix de l'auxiliaire.

Nous serons ainsi amenées à confronter la norme et l'usage, dans une perspective diachronique, y compris en pointant des contradictions entre dictionnaires, et les implications sémantiques et syntaxiques liées à une éventuelle évolution dans les pratiques langagières des locuteurs natifs.

Enfin, nous chercherons à éclairer nos conclusions et à dégager les limites par l'analyse d'un exercice pratique de traduction français/arabe de certaines phrases significatives extraites de nos corpus.

Avoir ou être ? Etude des difficultés liées au choix de l'auxiliaire : les exemples de « monter » et « passer » en français et en arabe.

2. La simplicité n'est pas toujours synonyme de facilité :

« *Monter* » et surtout « *passer* » sont ce que (Viberg 2002) définit comme « *nuclear verbs* » ou verbes noyaux, c'est-à-dire des verbes très génériques, incontournables, qui font partie du lexique fondamental de la langue. Très polysémiques, ils offrent l'intérêt de recouvrir un large champ sémantique et de pouvoir se substituer plus ou moins précisément à de nombreux hyponymes.

Le sens premier est assez simple, ce sont deux verbes de déplacement, qui partagent plusieurs traits sémantiques de la catégorie (Cadiot, 2004) :

S1 Progression dans l'espace – **S2** verticalité dans le déplacement – **S3** régularité dans le déplacement – **S4** rapidité dans le déplacement – **S5** qualité spécifiable. Cadiot précise: « *qualité spécifiable comme « manière », « modalité », « instrument » ou autre (voler, skier, zigzaguer).* »

	S1 :	S2 :	S3	S4	S5
monter	+	+	0	0	–
passer	+	–	0/+	0	–

Cependant, nous verrons que de nombreux sens sont dérivés de ce sens originel, dont certains peuvent sembler très éloignés. Ainsi, « *monter* » a pour hyponymes des termes aussi variés que « grimper, escalader, lever, atteindre, hisser... » qui intègrent le trait S1 « déplacement vertical » mais aussi « imaginer (monter une blague) construire (monter une maison),

Insérer (monter une pierre sur un bijou) etc...

Si pour un étranger apprenant la langue, on peut considérer cette caractéristique comme un atout puisqu'elle permet d'utiliser le même verbe pour exprimer des prédicats extrêmement variés, elle se révèle rapidement contre-productive en raison de la complexité des règles syntaxiques associées à chaque utilisation : En effet, si l'on s'en tient à la seule dimension sémantique du déplacement, la construction transitive/intransitive semble constituer un élément de sens indéniable (Fuchs, 1996) : la distinction entre « *Jean monte la valise* » et « *Jean monte à l'arbre* » est assez claire . Cependant, « *Jean monte l'escalier* » est plus proche sémantiquement de « *Jean monte à l'arbre* » que de « *Jean monte la valise* ». (Fuchs, 1996) Il n'est donc pas possible d'associer mécaniquement un sens à une construction, puisque, en construction transitive, « *monter* » dans un cas signifiera plutôt « *gravir* » et dans l'autre « *hisser* ».

Comme nous l'avons déjà noté, ce sont aussi des verbes qui admettent la double construction transitive/intransitive, plus la tournure pronominale (// *s'est monté la tête, Elle s'est passé la main sur le visage*). En construction intransitive, ils acceptent les deux auxiliaires. Enfin, ils peuvent être complétés par des syntagmes prépositionnels très variés (Aunargue, 2008).

Ces verbes si pratiques peuvent donc se révéler des faux amis, notamment à l'écrit, et générer incompréhension et contresens.

Avoir ou être ? Etude des difficultés liées au choix de l'auxiliaire : les exemples de « monter » et « passer » en français et en arabe.

3. Etre ou avoir ? Normes et usages

Dans un corpus constitué de 81 romans français publiés de 80 à 2000, de 33 romans d'Alexandre Dumas père et de 10 romans d'Emile Zola, nous avons recherché les occurrences des flexions « *était monté(e)* » et « *avait monté* » et celles des flexions « *était passé(e)* » et « *avait passé* ». Le passé simple étant le temps privilégié du récit, nous avons préféré le plus-parfait au passé composé, moins fréquent. Nous nous en sommes tenues à la 3^{ème} personne du singulier, la plus fréquente dans le récit, estimant obtenir ainsi un corpus relativement significatif de l'usage.

Nous obtenons les résultats suivants :

Pour « *monter* » :

Base	Avait monté (+COD)	Avait monté (intransitif)	Etait monté(e)	Total des emplois intransitifs
Frantext (80/2000)	7	1	29	30
Dumas (GF)	28	4	74	78
Zola (GF)	4	1	39	40

Une tendance lourde se dégage pour l'emploi privilégié de la construction intransitive. En emploi intransitif, tous les auteurs du corpus privilégient l'auxiliaire *être*.

Pour « *passer* ». Nous avons recensé toutes les occurrences sans distinguer les sens, mais avons écarté les occurrences de la tournure pronominale « *s'était passé(e)* »

Base	Avait passé	Avait passé	Etait	Total des emplois
------	-------------	-------------	-------	-------------------

	(+COD)	(intransitif)	passé(e)	intransitifs
Frantext (80/2000)	70	15	76	91
Dumas (GF)	185	86	53	139
Zola (GF)	51	29	20	49

Les résultats sont moins nets : Le nombre de constructions transitives est un peu supérieur à celui des constructions intransitives dans les romans du 19^{ème}. La tendance se renverse pour le corpus de la fin du 20^{ème} siècle, où l'on note aussi une prédominance de conjugaisons avec l'auxiliaire « *être* ». Pour conforter cette première observation, il conviendrait de rechercher plus précisément toutes les occurrences de temps composés, mais ces premiers résultats nous semblent cependant décider des tendances intéressantes : ils suggèrent notamment une évolution dans l'usage, avec raréfaction du choix de « *avoir* » en construction intransitive, au profit de « *être* ». Nous reviendrons sur ce point dans la partie 4.

Nous nous sommes alors interrogées sur la norme. Pour cela, nous avons constitué un second corpus de phrases exemples extraites des entrées « *monter* » et « *passer* » dans les dictionnaires en ligne : « Larousse, Wiktionary, Trésor de la Langue française, l'Internaute »

Le Larousse et le TLF sont connus pour leur sérieux et la qualité de leurs références. L'internaute et Wiktionary, qui intègrent des bases classiques, mais dont les articles sont constitués par les internautes eux-mêmes, peuvent sembler moins fiables pour attester la norme mais ils nous ont semblé justement intéressants dans la mesure où ils témoignent de l'admissibilité pour des locuteurs actuels de tournures parfois jugées incorrectes par des experts plus institutionnels. Le Larousse et Wiktionary se sont révélés les plus complets. Le TLF donne surtout des exemples au

Avoir ou être ? Etude des difficultés liées au choix de l'auxiliaire : les exemples de « monter » et « passer » en français et en arabe.

passé simple et au présent.

A l'exception du TLFi les dictionnaires indiquent aussi des règles de formation des temps composés :

« monter »	transitif	intransitif
Larousse	« <i>Se conjugue avec l'auxiliaire avoir</i> »	« <i>Se conjugue avec l'auxiliaire être</i> », sauf quand il signifie « atteindre un niveau plus élevé » : « <i>l'eau a encore monté cette nuit. Les prix ont monté</i> ».
TLFI	///	///
Wiktionary	« <i>se conjugue de façon normale, avec l'auxiliaire avoir quand il est accompagné d'un complément d'objet</i> »	« <i>se conjugue avec l'auxiliaire être pour former les temps composés de la voix active quand il est employé intransitivement.</i> »
Internaute	Le tableau de conjugaison associé à l'entrée donne avoir comme seul auxiliaire.	

« passer »	transitif	intransitif
Larousse	« <i>se conjugue toujours avec « avoir »</i> »	« <i>Aujourd'hui, « passer » verbe de mouvement, est presque toujours conjugué avec l'auxiliaire être dans son emploi intransitif</i> »
TLFI		« <i>Fonctionne comme un verbe</i> »

		<i>d'état »</i>
Wiktionary	<i>« Il se conjugue de façon normale, avec l'auxiliaire avoir, quand il est accompagné d'un complément d'objet »</i>	<i>« se conjugue avec l'auxiliaire être pour former les <u>temps composés</u> de la voix active quand il est employé intransitivement.. »</i>
Internaute	<i>Le tableau de conjugaison associé à l'entrée donne avoir comme seul auxiliaire</i>	

Le Larousse et Wiktionary ajoutent des remarques à propos de la conjugaison en emploi intransitif :

- « La conjugaison avec l'auxiliaire avoir (« la manifestation a passé par les boulevards »), sans être incorrecte, paraît vieillie. La nuance entre la conjugaison avec avoir, exprimant l'action, et la conjugaison avec être, exprimant le résultat de l'action ou le fait accompli, est de moins en moins sentie dans la langue contemporaine. « **Remarque** Cette nuance reste perceptible à la lecture des anciens auteurs, par exemple chez Mme de Sévigné : « J'ai passé par là, c'est une des choses les plus cruelles du monde » ; mais, chez le même auteur : « Je suis passée de l'excès de l'insolence à l'excès de la timidité ». (Larousse)
- « Avec l'auxiliaire » *avoir*», désigne seulement l'action de se transporter d'un lieu à un autre. Avec l'auxiliaire « *être* », il désigne en outre le résultat de cette action et signifie que le passage est accompli. » (Wiktionary).

Ainsi le Larousse confirme la tendance des locuteurs contemporains à préférer l'emploi de « *être* » à celui de « *avoir* » pour conjuguer « *passer* »

Avoir ou être ? Etude des difficultés liées au choix de l'auxiliaire : les exemples de « monter » et « passer » en français et en arabe.

à un temps composé. Les deux dictionnaires relèvent en outre des effets sémantiques de l'usage d'un auxiliaire ou de l'autre.

Pour l'entrée « *monter* », les choses sont cependant moins nettes. Le Larousse constate un usage privilégié de « *avoir* » pour le sens « *atteindre un niveau plus élevé* », mais sans en avancer d'éléments d'explication.

4. Influence du sémantisme de l'auxiliaire sur le sens de l'énoncé :

Pour tenter de dégager une règle plus générale, nous avons donc relevé dans le corpus de dictionnaires tous les exemples où le verbe, en construction intransitive, apparaissait conjugué à un temps composé. Nous avons également indiqué le sens illustré par la phrase selon le dictionnaire concerné et les annotations éventuelles.

Pour « *monter* » : Nous n'avons retenu que les constructions intransitives.

N°	+ avoir	+ être	Sens
1.		T'es <u>déjà monté</u> sur un <u>crevettier</u> ? – <u>Non</u> , je suis <u>monté</u> sur <u>d'autres arbres</u> ! <i>Dialogue du film</i> <i>Forrest Gump</i> (L'internaute) Je suis monté au 2 ^{ème} étage (Wiktionary) Je suis monté me coucher vers 23 heures. (Larousse)	<i>grimper</i>
2.	Les prix ont monté de dix pour cent (Larousse)	Le dollar est monté à 1,5 euro. (Larousse)	<i>Atteindre un niveau supérieur</i>

3.		Le pétrole est encore monté à des prix faramineux (Wiktionary)	<i>Figuré : croître en valeur.</i>
4.	L'eau a encore monté cette nuit. (Larousse)	L'eau est montée d'un mètre à cause de la pluie (Wiktionary)	<i>Atteindre un niveau supérieur (Larousse) Augmenter en élévation ((Wiktionary)</i>
5.	Les salades ont trop monté. (Larousse) Ces laitues ont monté, elles ne sont plus bonnes à manger. (TLF)	Les salades sont trop montées. (Larousse)	<i>Pousser (légumes) (Larousse)</i>
6.	<i>Les larmes lui ont monté aux yeux</i> (Larousse)	<i>Les larmes lui sont montées aux yeux</i> (Larousse)	<i>Atteindre une partie du corps (Larousse)</i>
7.	<i>Il a monté en grade</i> (Larousse + L'internaute)	<i>Il est monté en grade</i> (Larousse)	<i>S'élever dans la hiérarchie (Larousse)</i>

Tout d'abord, on notera là encore une prédominance des conjugaisons avec « être ».

Il est remarquable également que pour un même sens, on trouve un exemple avec « être » pour chaque occurrence avec « avoir ». Il semble donc y avoir juxtaposition des 2 usages. Alors que le Larousse indiquait « avoir » pour les sens n° 2 et 5 on trouve, y compris dans son propre

Avoir ou être ? Etude des difficultés liées au choix de l'auxiliaire : les exemples de « monter » et « passer » en français et en arabe.

corpus d'exemples, des phrases avec « être ».

Si nous examinons les phrases suivantes :

1. « *L'eau a encore monté cette nuit.* » (Larousse)

vs 2. « *L'eau est montée d'un mètre à cause de la pluie.* »

(Wiktionary)

1* Le Nil a encore monté cette nuit.

vs 2* Le Nil est monté d'un mètre à cause de la pluie.

Dans la phrase 1 « *l'eau* » apparaît comme agent de l'action. Si on remplace « *l'eau* » par le nom d'un fleuve, Le Nil par exemple, on obtient dans la phrase 1* une personnification du sujet, absente de la phrase 2 *, où le Nil conserve un statut d'inanimé.

Dans la phrase 2, l'attention est bien portée sur le résultat de l'action : le niveau est à présent plus haut d'un mètre. L'interprétation est renforcée par la présence d'une cause explicite « *à cause de la pluie* ». La montée de l'eau constitue bien un résultat, et non une action.

C'est donc le locuteur qui choisit de présenter soit l'action (« *avoir* ») soit son résultat « *être* ». Nous sommes là dans des mécanismes extrêmement fins, dont nous ne sommes pas sûres que les locuteurs soient réellement conscients.

Si l'on examine à présent les exemples donnés pour « *passer* » :

N°	+ avoir	+ être	Sens
1		Un avion est passé dans le ciel. (Larousse)	<i>Déplacement par rapport à qq'un ou qqe chose</i>
2	La balle lui a passé	La flèche est passée à côté	<i>Id.</i>

	bien près de la tête (wiktionary)	de la cible (Larousse)	
3	La manifestation a passé par les boulevards (<i>vieilli</i>)	La manifestation est passée par les boulevards (<i>actuel</i>)	
4		Pierre est passé à la maison hier (Larousse)	<i>Aller qq part, sans intention d'y rester</i>
5		Il est passé à l'étranger (Larousse)	<i>Quitter un lieu pour un autre</i>
6	Il a passé le long de la muraille (wiktionary)	Il est passé de l'autre côté de l'eau (wiktionary)	<i>Aller d'un lieu à un autre</i>
7	Il a passé par Lyon ((wiktionary)	<u>Son train est finalement passé par Paris.</u> (L'internaute)	<u>Aller d'un endroit à un autre, par un lieu précis</u>
8	Il a passé en Amérique en tel temps. (wiktionary)	Il est passé en Amérique depuis longtemps (wiktionary)	
9		<u>Il est passé en deuxième année sans aucune difficulté</u> ((L'internaute)	<u>Changer d'état, de fonction, de position,</u>
10		D'apprenti il est passé contremaître. (L'internaute)	<i>Changer d'état (+)</i>
11	La maladie a passé par toutes ses périodes (wiktionary)		<i>Fig.</i>
12	« J'ai passé par là, c'est une des choses les plus cruelles du	« Je suis passée de l'excès de l'insolence à l'excès de timidité. » » (Mme de	<i>Avoir : action Etre : résultat ou fait accompli.</i>

Avoir ou être ? Etude des difficultés liées au choix de l'auxiliaire : les exemples de « monter » et « passer » en français et en arabe.

	<i>monde. » (Mme de Sévigné Larousse)</i>	<i>Sévigné Larousse)</i>	
--	---	--------------------------	--

Là encore, sauf pour la phrase 11, on trouve un exemple donné avec « être » pour chaque exemple avec « avoir ».

Le Larousse semble référer le choix d' « avoir » à un usage « vieilli » (ex 3), en suggérant que la distinction de sens entre les 2 auxiliaires, maniée par les auteurs classiques (Mme de Sévigné) n'est plus sensible aujourd'hui.

Pour Wiktionary, le choix de l'auxiliaire n'a d'influence que lorsque le verbe a son sens premier de « *se transporter d'un endroit à un autre* », auquel cas le choix de « être » ajoute une idée d'achèvement, de résultat.

Pour affiner l'analyse, nous avons donc extrait du corpus narratif quelques exemples d'emploi avec avoir :

1. « *Le Kindia avait passé sans toucher la côte.* » (M. Genevois)
2. « *Un vent froid et vierge, comme s'il avait passé sur les neiges...* » (Gracq)
3. « *Une brève douceur avait passé.* » (Gracq)
4. « *L'interminable file avait passé.* » (M. Genevois)
5. « *Il ne s'était rien passé : le temps avait passé.* » (J. d'Ormesson)
6. « *Du temps avait passé.* » (P. Labro)

Les phrases 1 à 4 ne remettent pas en cause l'hypothèse selon laquelle « avoir » insiste sur l'action, même si elles apparaissent effectivement « vieilles » à des locuteurs natifs consultés. Le fait qu'il s'agit d'un corpus littéraire plaide aussi dans ce sens : on peut penser que des écrivains reconnus sont au fait des subtilités de la langue et savent les utiliser.

Cependant, l'étude des phrases 5 et 6 s'avère plus complexe. En effet, si nous comparons :

« *Il ne s'était rien passé : le temps avait passé.* » (J. d'Ormesson)

? *Il ne s'était rien passé : le temps était passé.*

Nous constatons que 1 et 2, bien que tous deux syntaxiquement correct ne sont cependant pas sémantiquement équivalents :

En effet, dans la phrase 1, « *le temps avait passé* » peut se paraphraser : « le temps s'était écoulé ». Ici, le déterminant a valeur générique, il s'agit du temps en général.

En revanche, dans la phrase 2, « *le temps était passé* » correspondrait davantage à « ce n'était plus le moment » : le déterminant désigne ici un temps précis, celui dont l'action n'est plus réalisable. On peut alors rapprocher cette phrase de l'exemple suivant : « *L'heure était passée où le cric lui donnait des couleurs.* » (Zola). Ici, il y a clairement achèvement : il s'agissait d'un moment, d'une « heure » précise, définie par la relative. Dans ce sens, on peut admettre l'assimilation de « passer » à un verbe d'état. C'est ce sens aussi qui domine dans des expressions comme : « *La crise était passée* ». Le participe passé prend alors une valeur adjectivale caractérisant le Nom Sujet. On peut y voir une des raisons pour expliquer la tendance actuelle à privilégier l'emploi de l'auxiliaire « être ».

L'examen de la phrase « 6 », « *Du temps avait passé* » (Labro) confirme l'intrication entre les différents éléments de la phrase dans la construction du sens : « du temps » signifie ici : « un certain laps de temps ». Il ne s'agit ni du temps en général, ni d'un moment précis. Le choix de l'auxiliaire « avoir » permet à Labro d'insister sur le passage de ce temps, qui crée une rupture entre un avant ce passage et un après.

Dans un tel contexte, le choix de l'auxiliaire n'est donc pas indifférent : non

Avoir ou être ? Etude des difficultés liées au choix de l'auxiliaire : les exemples de « monter » et « passer » en français et en arabe.

seulement il affecte le sens de l'énoncé, mais il permet également de désambiguïser d'autres termes : sens générique ou défini du déterminant « *le* », significations de la lexie polysémique « *temps* ». On ne peut pas donc se contenter d'énoncer une règle générale indexant le choix de l'auxiliaire sur la construction transitive ou intransitive du verbe.



5. la perspective de l'hypothèse inaccusative.

(Cadiot 2004) se réfère à la théorie de « l'hypothèse inaccusative » (Legendre & Sorace 2004) selon laquelle « les verbes intransitifs se répartissent en :

- Inergatifs, qui ont pour argument unique un sujet profond
- Inaccusatifs, qui ont pour argument unique un objet direct promu en surface en position sujet. » Cadiot 2004)

Ainsi, dans « *Paul arrive* », « *Paul* », expérienceur, est un sujet de surface, tout comme « *le temps* », en raison de son rôle de patient, dans « *le temps passe* », qui permettent de classe « *arrive* » et « *passer* » comme inaccusatifs alors que les verbes indiquant une activité, comme « *marcher* », « *nager* » seront classés comme inergatifs. Il existe bien

d'autres critères pour opérer ce classement : voir Talmy : (2000) « *Toward a Cognitive Semantics* » 2 vols, Cambridge University Press

Pour reprendre la formule de (Cadiot 2004), « *L'activité* » polariserait la classe des inergatifs, le « *changement* » celle des inaccusatifs. »

Dans cette distinction, « *avoir* » est un indicateur de l'inergatif, « *être* » un indicateur de l'inaccusatif. Cadiot (2004) émet l'hypothèse que « la sélection de l'auxiliaire « *être* » par les inaccusatifs semble indexée avant tout sur une phrase résultative, combinée à une forte dimension téléique ¹ ».

La téléicité peut être définie comme « *l'horizon d'une visée* ». (Cadiot 2004)

Il explique les différences entre

« *Il a monté la colline.* » vs « *Il est monté sur la colline.* »

« *Il a passé par ici* » vs « *Il est passé à 8 heures.* »

Par la tension entre ergativité et téléicité : « *c'est lorsque la progressivité et l'ergativité sont les plus accentuées (« a monté », « a passé ») que la*

Avoir ou être ? Etude des difficultés liées au choix de l'auxiliaire : les exemples de « monter » et « passer » en français et en arabe.

télicité est résorbée ; inversement, ces mêmes progressivité et ergativité sont neutralisées par la perspective d'une télicité englobante, dont il faut souligner qu'elle n'est pas nécessairement programmée dans une intention préalable, mais seulement indexée sur un repère extérieur au procès, qu'il soit local ou temporel (« est monté », « est passé »). P. Cadiot, F lebas, Y-M. Visetti (2004) « *Verbes de mouvement, espace et dynamiques de constitution* » in *Histoire Epistomologie Langage* 26-1 (2004) 07-42

En conclusion de cette partie, il semble bien que le choix de l'auxiliaire influence le sémantisme de l'énoncé, mais d'une façon subtile et difficilement discernable pour un étranger même considéré comme locuteur expert en français. Nous pointons quelques explications et exemples de cette difficulté dans la partie suivante, au travers des problèmes soulevés par la traduction en arabe de quelques phrases extraites de notre corpus d'exemples.

6. D'une langue à l'autre : illustration concrète de difficultés posées par certaines phrases du corpus à un étudiant arabe :

6.1. Ressemblances et différences arabe/français :

(Talmy 2000) est à l'origine de la distinction typologique entre langue à cadrage central (*core frame language*) et langue à cadrage satellitaire

Dans

le premier groupe, le sémantisme du procès est pris en charge par le verbe lui-même, alors

que dans le second groupe, le sémantisme du procès est assumé par le satellite (essentiellement une préposition).

Les langues romanes comme le français sont à cadrage verbal : on dira « Antoine **monte** les escaliers » – « Jean **traverse** la rivière à la nage », alors que les langues germaniques comme l'anglais et l'allemand sont des langues à cadrage satellitaires : « Anthony goes **upstairs**. John swims **across the river** ».

Il faut noter cependant que les langues à cadrage verbal ne rejettent pas les tournures satellitaires. On dira : « Il grimpe en haut de la colline. Elle se précipita dans la pièce. Je me promenais le long de la rivière. » exemples tirés de l'article de Wikipédia :

Tout comme le français, la langue arabe qui appartient aux langues sémitiques est une langue à cadrage verbal, qui accepte des constructions satellitaires. Cependant, les différences en particulier concernant système temporel sont nombreuses, et relèvent d'approches différentes, qui ne facilitent pas pour l'étudiant arabe la compréhension et la maîtrise de la conjugaison française. Par exemple, en arabe, c'est par la troisième personne du masculin singulier que l'on désigne un verbe et non par l'infinitif comme en français. Ainsi, on traduira « passer » par le verbe « *marra* » : « *il passe* ».

6.2. Difficultés liées à la différence des systèmes temporels.

Une première difficulté tient au fait que l'arabe est une langue à dérivation. Il n'existe pas de temps composés en arabe, pas plus que d'auxiliaire. Il existe simplement deux aspects du verbe, l'un exprime que l'action est achevée, c'est l'accompli, et l'autre l'inaccompli.

L'accompli (passé) : *Il a fait* : فعل

L'inaccompli (présent) : *Il fait* : يفعل

Avoir ou être ? Etude des difficultés liées au choix de l'auxiliaire : les exemples de « monter » et « passer » en français et en arabe.

L'accompli exprime une action passée, achevée. Il se traduit en français par le passé simple et le passé composé, il se conjugue par des suffixes. Nous reproduisons ci-dessous un extrait du Bescherelle « *Les verbes arabes* », expliquant la conjugaison de l'accompli, ainsi que le tableau qui en explique la formation (Hatier, 1999 :12).

Le Bescherelle indique que « *L'accompli s'obtient par la suffixation au radical du verbe d'élément pronominaux indiquant la personne, le genre et le nombre.*

Les suffixes de l'accompli sont :

	1 ^{re} Personne	2 ^e Personne		3 ^e Personne	
		masculin	féminin	masculin	féminin
Singulier	ت...	ت...	ت...	0	ت...
Duel	نا...	تُما...		ا...	تا...
Pluriel		تم...	تن...	وا...	ن...

La 1^{re} personne du singulier se forme par le suffixe ت, au pluriel et au duel par نا.

La 2e personne est marquée par la consonne ت, T, suivie d'une voyelle brève.

La 3^e personne est caractérisé par une absence de marque : la 3^e personne masculin singulier de l'accompli ne possède pas de suffixe, la voyelle finale

« a » résulte d'un réajustement phonétique. » (Hatier, 1999 :12).

6.3. Difficultés liées au verbe.

6.3.1 Problèmes de construction :

Une autre différence importante tient au fait que les locuteurs apprennent l'arabe classique à l'école (langue officielle souvent) mais parlent des dialectes. Certains faits de langue acceptés en arabe classique, n'existent pas en arabe dialectal. Ainsi, le verbe (« عبر »), « abara » (« passer ») accepte la construction transitive et intransitive en arabe classique, mais pas en arabe dialectal.

Pour traduire : « *Le train passe par Toulouse.* », on dira :

En arabe dialectal يخطم القطار علي تولوز

En arabe classique يعبر القطار تولوز

Mais pour traduire : « *Je te passe la balle.* », on utilisera en arabe classique le verbe: يمرر « youmarr »

En arabe dialectal امد لك الكرة

En arabe classique امرر لك الكرة

5.3.2. Problèmes liés au contexte (exemple de passer)

Le verbe « عبر », « abara », « passer » a en arabe essentiellement une valeur de déplacement : il peut être construit avec des prépositions variées (depuis, devant, sur....) mais n'est pas aussi polysémique que le verbe français. Avec une valeur temporelle par exemple, même en arabe dialectal, on utilisera un verbe différent : on ne traduira pas « *Il passe son temps à étudier* » en utilisant le verbe « عبر », « abara », mais à l'aide du verbe « قضى », « gada » signifiant : « dépenser son temps »

Avoir ou être ? Etude des difficultés liées au choix de l'auxiliaire : les exemples de « monter » et « passer » en français et en arabe.

يقضي وقته في الدراسة

Si on compare à présent les traductions de :

1. « *Il a passé en Amérique en 2000* » vs 2. « *Il est passé en Amérique depuis 2000* »

1. 2000مر بأمریکا عام vs 2. 2000ذهب إلي أمريكا منذ العام

On note également l'utilisation de 2 verbes différents : « *marra* » », « *مر* » et « *dahaba* », « *ذهب* ».

Dans le cas 1, la dimension spatiale est privilégiée, on utilise le verbe « *marra* ». Dans le cas 2, la dimension temporelle (durée) est privilégiée : il n'y a plus de déplacement, on utilise alors un verbe spécifique : « *dahaba* » que l'on peut traduire par : « *aller* »

Si l'on se réfère à présent à l'énoncé le plus problématique en français : « *Le temps a passé* » vs « *Le temps est passé* » : nous avons vu qu'il y a nécessité d'utiliser le contexte pour être en mesure de désambiguïser l'énoncé, en raison de la polysémie de plusieurs de ses termes. C'est une difficulté très importante pour un étranger, car ici, il y a une importante possibilité de contresens, qui peut gêner considérablement la compréhension d'un texte et aboutir à une traduction fautive. Il est de fait extrêmement difficile de rendre la nuance en arabe : une proposition de traduction serait :

Le temps est passé

Le temps a passé

مضي الوقت

مضت اللحظة

Le **moment** est passé

Le temps a passé

5.3.3. Problèmes liés à la polysémie : exemple de « monter »

Au sens propre de « effectuer un déplacement vertical du bas vers le haut », on utilise en arabe le verbe « monter » « *saada* », transitif et intransitif et ce verbe se construit avec une préposition indiquant le point d'arrivée :

« Jean monte l'escalier. » : يصعد جون السلم

« Jean monte au premier étage » : يصعد جون إلي الطابق الأول

« Jean est monté sur la montagne » : صعد جون إلي الطابق الأول

Mais si l'on veut traduire « Jean a monté la montagne », on utilisera un verbe transitif تسلق « *tassalaga* » qui correspond au verbe « escalader » en français :

تسلقت الجبل

J'ai escaladé la montagne

Lorsque le verbe « monter » n'a pas son sens propre, on utilise en arabe des verbes spécifiques :

<i>Jean monte la valise au premier étage</i> = <i>porter</i>	يحمل جون الحقيرة إلي الطابق الأول = « Jean porte la valise au premier étage »
« Le dollar est monté et les prix ont monté. » = <i>augmenter</i>	تصاعد الدولار وتصاعدت الأسعار = Le dollar est augmenté et les prix ont augmenté
« Avec la pluie, les eaux du fleuve ont/sont monté(es) d'un mètre. » = <i>s'élever</i>	ارتفع منسوب مياه النهر متراً واحداً بفعل المطر = Avec la pluie, les eaux du fleuve se sont élevées
« Les salades ont trop monté. » = <i>pousser</i>	تنمو السلطة صُغداً = Les salades ont trop poussé

Avoir ou être ? Etude des difficultés liées au choix de l’auxiliaire : les exemples de « monter » et « passer » en français et en arabe.

« <i>Le sang avait monté à ses joues.</i> » = <i>s’élancer</i>	اندفع الدم إلي وجنتيه = Le sang s’est élancé à ses joues
<i>Les larmes lui ont/ sont monté(es) aux yeux.</i> = <i>baigner</i>	اغرورقت عيناه بالدموع = Ses yeux ont été baignés de larmes

On note qu’il est impossible de rendre en arabe la nuance sémantique (*action* vs *résultat*) liée au choix de l’auxiliaire, dans la mesure où celle-ci n’influence pas le sémantisme d’autres termes de l’énoncé.

Remarquons aussi que pour un locuteur arabe, la phrase « *Les larmes lui ont/ sont monté(es) aux yeux* » pose problème dans la mesure où la relation entre la cible (*les larmes*) et le site (*les yeux*) lui apparaît comme une relation d’horizontalité et non de verticalité. On appelle « *cible* » l’élément qui se déplace, et « *site* » le champ ou le repère de ce déplacement.

Conclusion :

On le voit, lors de la traduction en arabe, il y a possibilité de désambiguïser le sens du verbe. Dans le cas d’énoncés au passé composé utilisant l’un ou l’autre auxiliaire, on peut utiliser le contexte pour désambiguïser comme dans l’exemple « *le temps avait passé/ le temps était passé* ». Cependant, dans le cas de différences fines « *Les eaux ont/sont monté(es)* », il est pratiquement impossible de rendre la nuance en arabe, en raison des différences entre les 2 systèmes temporels. Même pour un locuteur de bon niveau, la règle apparaît extrêmement complexe et difficile à appliquer.

6. Conclusion :

Nous avons constaté la difficulté à définir la nuance sémantique apportée par le choix de l'auxiliaire dans la formation des temps composés des verbes « *monter* » et « *passer* » mais aussi la réalité de ces nuances. Ainsi, les locuteurs natifs à qui nous avons soumis des phrases exemples problématiques de notre corpus en leur demandant, soit de les transposer à un temps conjugué, soit d'indiquer pour des couples de phrases conjuguées avec les deux auxiliaires lesquelles leur semblaient erronées, ont massivement privilégié l'emploi de l'auxiliaire « *être* », mais ont identifié comme correctes les phrases : « *les prix ont monté* », « *les eaux ont monté* » « *le temps a passé* ».

Il s'agit là d'une compétence linguistique propre au locuteur natif, puisque les enseignants, pour des raisons évidentes de simplification et d'accessibilité de la règle, enseignent massivement aux élèves à utiliser exclusivement « *être* » en construction intransitive pour ces deux verbes. On a donc évolution d'une norme fixant les modalités du choix de l'auxiliaire en construction intransitive à une règle grammaticale figée, dont les effets se ressentent sur l'usage mais sans pour autant effacer complètement dans la conscience linguistique des locuteurs natifs les différences induites par le sémantisme de l'auxiliaire.

Il conviendrait peut-être alors de réfléchir comment prendre en compte ces nuances dans l'enseignement du français à des apprenants étrangers dans un but de clarification du système temporel français.

Avoir ou être ? Etude des difficultés liées au choix de l'auxiliaire : les exemples de « monter » et « passer » en français et en arabe.

Bibliographie :

Ressources Web :

www.larousse.fr

<http://fr.wiktionary.org>

<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

<http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/>

Frantext catégorisé (*romans post 1980*)

Corpus de la littérature narrative du Moyen-Âge au 20^{ème} siècle, Garnier Flammarion (*Dumas, Zola*)

Ouvrages et articles :

M. Aunargue, (2008) « *Qu'est-ce qu'un verbe de déplacement ? Critères spatiaux pour une classification des verbes de déplacement intransitifs du français* ». Congrès mondial de linguistique française – Paris 2008, Institut de Linguistique Française

P. Boons (1997) : « *La notion sémantique de déplacement dans une classification syntaxique des verbes locatifs* » *Langue Française* 76, 5-41.
(Citée par Cadiot)

A. Borillo (1998) « *L'espace et son expression en français* », Paris, Ophrys
(citée par C. Garcia-Debanc)

P. Cadiot, F Lebas, Y-M. Visetti (2004) « *Verbes de mouvement, espace et dynamiques de constitution* » in *Histoire Epistémologie Langage* 26-1
(2004) 07-42.

Fortis, J (2007) « *Typologie de l'expression linguistique du déplacement : un examen critique* » – Séminaire Formes Symboliques, fév 2007

C Garcia-Debanc et al. (2009) « *Enseignement du lexique et production écrite : un travail sur les verbes de déplacement à la fin de l'école*

primaire » Pratiques 141/142 juin 2009 208-232

L. Talmy (2000) « *Toward a Cognitive Semantics* » 2 vols, Cambridge University Press

A Viberg (2002) « *Basic Verbs in second language acquisition* ». Revue Française de Linguistique Appliquée 2002/2, 51-69.

B. Vittori, C. Fuchs (1996) : « *La polysémie : construction dynamique du sens.* » Hermes

Pour l'arabe :

Blachère (1997) « *Grammaire de l'arabe classique* », Maisonneuve Larose, Paris

Fleisch, H (1979), « *Traité de philologie arabe* » vol. II, Dar el-machreq, Beyrouth

Reig, D/ (1999), « *Dictionnaire arabe français, français arabe* », Larousse
Bescherelle (1999), « *Les verbes arabes* », Hatier, Paris